

EKINOPS LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHE REGLEMENTE DE NYSE EURONEXT

**Augmentation de capital d'environ 9,0 M€*
4,0 M€ d'engagements de souscription des actionnaires d'Ekinops**

Ekinops, concepteur innovant de solutions de transmission sur fibres optiques pour les réseaux télécoms à très haut débit (fixe, mobile), annonce le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, compartiment C.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le 11 avril 2013 le visa n°13-154 sur le Prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions Ekinops, composé d'un document de base enregistré le 28 mars 2013 sous le numéro I.13-007 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus).

Ekinops, des solutions innovantes pour la transmission de données sur les fibres optiques

Ekinops commercialise des solutions de transport optique destinées aux opérateurs de télécommunications. Les solutions innovantes proposées par Ekinops, basées sur sa technologie logicielle propriétaire T-Chip (*Transport on-a-Chip* - transport intégré dans une puce), permettent le déploiement d'infrastructures optiques à très haut débit.

Le choix de l'architecture logicielle T-Chip, fruit de l'expérience des fondateurs de la société en matière d'innovation et de la richesse des équipes de R&D, permet à Ekinops de proposer aux opérateurs une gamme complète de solutions qui procure de nombreux avantages : performance, flexibilité, interopérabilité, simplicité de mise en œuvre et un coût de revient optimisé.

Les solutions d'Ekinops équipent les réseaux optiques de nombreux opérateurs télécoms, français et internationaux, tels qu'Afone, Belgacom, Bezeq, Datagroup, Eritel, FiberNet, Global Crossing, Infracom, Free, NEO Telecoms, PEG Bandwidth, Recovery Point, etc.

Ekinops a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ en 2012. Elle est labellisée entreprise innovante par OSEO depuis juin 2010.

Un marché de 4 Md\$ en 2013, qui devrait doubler au cours des 4 prochaines années

Le marché des équipements de transport optique est à l'aube d'un nouveau cycle majeur d'investissements technologiques. Confrontés à l'explosion du trafic de données sur leurs réseaux (3G, 4G, Cloud, Video HD, etc.), les opérateurs télécoms ont la nécessité d'investir pour développer et adapter leurs infrastructures à ces nouveaux enjeux.

Avec sa gamme d'équipements « *time-to-market* » particulièrement compétitifs, Ekinops accompagne les opérateurs dans l'évolution de leurs infrastructures afin de faire face à l'explosion du trafic de données sur les réseaux à très haut débit (fixe, mobile). S'appuyant sur la technologie WDM (*Wavelength Division Multiplexing* - Multiplexage en longueur d'onde) qui permet de faire passer plusieurs longueurs d'onde sur une seule fibre optique, les solutions Ekinops permettent d'accroître le débit par longueur d'onde de 10 Gigabit/seconde (10G) jusqu'à 100 Gbit/s (100G).

Ekinops est ainsi positionnée sur les équipements de transport optique 10G et 100G, un marché mondial estimé à 4Md\$ en 2013 et qui devrait être porté à 7,8 Md\$ à l'horizon 2017 (Source : OVUM *Optical Networks Forecast* - juillet 2012), soit une croissance annuelle moyenne de 18% sur les 4 prochaines années.

* sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 6,79 €

Forte accélération de l'activité depuis le 4^{ème} trimestre 2012

La fin de l'année 2012 et le début de l'exercice 2013 ont été marqués par une forte accélération de la croissance d'Ekinops. Au 4^{ème} trimestre 2012, Ekinops a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 4,06 M€*, en croissance organique de +123% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011 (1,82 M€*). Cette dynamique s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2013 avec une progression des ventes (4,34 M€*) de +97% par rapport au 1^{er} trimestre 2012 (2,21 M€*), avec notamment la livraison d'équipements pour un important réseau à très haut-débit en Afrique de l'Est.

Au cours des six derniers mois écoulés (octobre 2012 à mars 2013), la Société a ainsi réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,40 M€*, représentant 82% du chiffre d'affaires consolidé annuel 2012, marqué par le décollage de la gamme d'équipements 100G commercialisés depuis le 2nd semestre 2012.

**Chiffres d'affaires trimestriels non audités*

Une augmentation de capital pour financer l'accélération du développement

Dans ce contexte d'accélération de son activité, l'introduction en Bourse d'Ekinops sur NYSE Euronext, réalisée à travers une augmentation de capital, vise à permettre à la Société de se doter des moyens financiers lui permettant :

- d' étoffer son équipe commerciale afin de déployer son offre en tirant pleinement profit de la très forte croissance attendue sur le marché du 100G tout en étant à même d'assurer un support après-vente de qualité ;
- de poursuivre ses efforts de R&D et de disposer de la gamme la plus large et performante possible. A cette fin, le Groupe n'exclut pas la possibilité de recourir à de la croissance externe ou à l'acquisition de technologies existantes ; et
- de financer le besoin en fonds de roulement, et par voie de conséquence, de contribuer au financement de la continuité de l'exploitation.

Le montant levé pourrait être affecté par ordre de priorité à environ 45% sur le 1^{er} objectif cité, 30% sur le 2^{ème} et 25% sur le dernier. En cas de souscription à hauteur de 75% de l'Offre, la Société serait amenée à redéfinir ses priorités en limitant le développement de la force commerciale en y affectant de l'ordre de 35 % des fonds levés, le renforcement du besoin en fonds de roulement pouvant mobiliser environ 35% des fonds, le cas échéant.

Modalités de l'offre

Capital social avant l'opération

Société anonyme au capital social de 1 990 573 € divisé en 3 981 146 actions

Codes de l'action

Libellé : Ekinops

Code ISIN : FR0011466069

Code mnémorique : EKI

Structure de l'offre

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (OPO), principalement destinée aux personnes physiques
- Un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et hors de France (excepté, notamment aux Etats-Unis d'Amérique)

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes, hors celles émises dans le cadre de l'exercice éventuel de la Clause d'Extension et avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

Fourchette indicative de prix

Entre 6,11 € et 7,47 € par action offerte

Nombre d'actions offertes

1 325 479 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, pouvant être porté à un maximum de 1 524 300 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à un maximum de 1 752 945 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Montant brut de l'opération

Environ 9,0 M€ sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 6,79 €, pouvant être porté à environ 10,3 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 11,9 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Montant net de l'opération

Environ 8,0 M€, sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 6,79 €, pouvant être porté à environ 9,3 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 10,7 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

L'opération n'étant pas garantie, si les souscriptions reçues n'atteignaient pas 75% de l'augmentation de capital, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription deviendraient caducs.

Engagements de souscription

Les principaux actionnaires historiques de la Société se sont engagés à participer à l'augmentation de capital pour un montant total de 4,0 M€, soit 44 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 €). Ces ordres ont vocation à être servis intégralement si la demande le permet.

Engagement d'abstention de la Société et engagements de conservation des actionnaires

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours

Engagements de conservation des actionnaires financiers : 360 jours

Engagements de conservation des principaux membres de l'équipe de management : 360 jours

Calendrier indicatif de l'opération

11 avril 2013	Visa de l'AMF sur le Prospectus
12 avril 2012	- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre - Avis de NYSE Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO - Ouverture de l'OPO et du Placement Global
24 avril 2013	- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet - Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
25 avril 2013	- Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension - Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre - Avis de NYSE Euronext relatif au résultat de l'Offre - Première cotation des actions Ekinops - Début de la période de stabilisation éventuelle
30 avril 2013	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
2 mai 2013	Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris
24 mai 2013	- Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation - Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 24 avril 2013 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 24 avril 2013 à 17 heures (heure de Paris).

Intermédiaire financiers

Chefs de file et Teneurs de Livre associés

Conseil de la société



Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa numéro 13-154 de l'AMF le 11 avril 2013 (le « Prospectus »), composé du document de base enregistré le 28 mars 2013 sous le numéro I.13-007 (le « Document de Base ») et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès d'Ekinops, 3 rue Blaise Pascal - 22300 Lannion et auprès des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, ainsi que sur les sites Internet d'Ekinops (www.ekinops.net) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base enregistré par l'AMF, et plus particulièrement sur les facteurs de risques 4.1.2 « Risque de liquidité » et 4.2.1 « Risques spécifiques liés aux évolutions technologiques » ainsi que sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » figurant dans la note d'opération visée par l'AMF, et plus particulièrement le paragraphe 2.3 relatif au risque de cession d'actions de la part des fonds d'investissement actionnaires au-delà de la période d'engagement de conservation.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'opération sur www.ekinops.net

CONTACT EKinOPS

Didier Bredy - PDG
Tél. : +33 (0)1 49 97 04 01
contact@ekinops.net

CONTACT INVESTISSEURS

Mathieu Omnes
Tél. : +33 (0)1 72 74 81 87
momnes@actus.fr

CONTACT PRESSE

Nicolas Bouchez
Tél. : +33 (0)1 77 35 04 37
nbouchez@actus.fr

A propos d'EKinOPS

Ekinops est un concepteur innovant de solutions de transmission sur fibres optiques destinées aux opérateurs de télécommunications.

Les solutions proposées par Ekinops, basées sur sa technologie propriétaire T-Chip (transport intégré dans une puce), permettent le déploiement rapide, flexible et économique d'infrastructures à très haut débit. Ekinops est ainsi en mesure d'accompagner les opérateurs, en leur apportant haute performance et retour sur investissement, dans l'évolution de leurs infrastructures afin de faire face à l'explosion du trafic de données sur les réseaux à très haut débit (fixe, mobile).

Le siège social et le centre de R&D d'Ekinops, qui représente près de la moitié des effectifs du Groupe (60 personnes), sont situés en France, à Lannion (22). L'entreprise est implantée commercialement aux Etats-Unis, en Europe et au Proche-Orient. Ekinops a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ en 2012 (93% à l'international).

Plus d'informations sur www.ekinops.net

Avertissement

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Ekinops dans un quelconque pays. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières d'Ekinops aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières d'Ekinops ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les valeurs mobilières d'Ekinops n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et Ekinops n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (telle que transposée, le cas échéant, dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen) (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat Membre Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre de ces Etats Membres Concernés, autres que la France. Par conséquent, les actions de la Société peuvent et pourront être offertes dans ces Etats Membres Concernés uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ; (ii) à moins de 100, ou si l'Etat Membre Concerné a transposé les dispositions adéquates de la Directive Prospectus Modificative, 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus) ainsi que cela est permis au titre de la Directive Prospectus; ou (iii) dans toute autre circonstance ne nécessitant pas que la Société publie un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou les réglementations applicables dans l'Etat Membre Concerné; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 de la Directive Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 16 de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » concernant les actions de la Société dans tout Etat Membre Concerné signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, d'informations suffisantes sur les conditions de l'offre et sur les actions à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider ou non d'acheter ces actions de la Société, telle qu'éventuellement modifiée par l'Etat Membre Concerné par toute mesure de transposition de la Directive Prospectus dans cet Etat Membre.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (i) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (ii) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'"Ordonnance") ; (iii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (iv) à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé(e) aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.

CM-CIC Securities et Gilbert Dupont, agissant en qualité d'agents stabilisateurs, ou tout établissement agissant pour leur compte, pourront, sans y être tenus, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du [25 avril] au [24 mai] 2013, intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Ekinops, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Ekinops et sont susceptibles d'affecter leur cours.

Le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que notamment ceux décrits dans le Prospectus de la Société et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Ekinops est présente.

Résumé du Prospectus

Visa n° 13-154 en date du 11 avril 2013 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d' « Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissement	
Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du prospectus	Sans objet.

Section B – Informations sur l'émetteur	
Raison sociale et nom commercial	<ul style="list-style-type: none">- Raison sociale : Ekinops S.A. (la « Société ») ;- Nom commercial : « Ekinops ».
Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none">- Siège social : 3 rue Blaise Pascal - 22300 Lannion ;- Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration ;- Droit applicable : droit français ;- Pays d'origine : France.
Nature des opérations et principales activités	<p>Société française créée en mars 2003, Ekinops est un équipementier télécom, spécialisé dans la conception et la fourniture aux opérateurs télécoms et aux réseaux d'entreprises de solutions et d'équipements innovants pour le transport des données sur des réseaux optiques à très haut débit. Le Groupe évolue sur le marché du transport d'information numérique sur fibre optique, qui connaît une très forte croissance, porté par l'expansion des besoins de débit des réseaux. Ces besoins sont principalement liés à l'essor de la vidéo à la demande, du cloud computing (stockage à distance) ou encore des services sur téléphones et autres équipements mobiles (3G/4G).</p>

Le déploiement de la fibre optique comme moyen d'accès à Internet s'est imposé en France comme dans les autres pays. Le passage au très haut débit a permis le développement des connexions rapides mais très vite l'encombrement des réseaux est devenu une préoccupation permanente et majeure des opérateurs qui se trouvaient limités par la capacité des lignes physiques. Pour augmenter la capacité de ces «autoroutes» de l'Internet, une solution était d'ajouter de nouveaux câbles de fibres optiques et de dupliquer toutes les infrastructures générant ainsi des coûts et des délais très importants pour les opérateurs de réseaux. Dotée d'une expertise forte dans les domaines logiciel (traitement du signal) et optique (technologie laser), Ekinops a développé une gamme d'équipements (10G et 100G) permettant d'augmenter la capacité du réseau jusqu'à 100 Gigabits par seconde (100G) sans devoir déployer de nouveaux câbles et en conciliant performance (distance allongée et technologie clé propriétaire) et flexibilité (évolutivité et simplicité grâce à la plateforme logicielle).

Tant par les technologies qu'elle déploie que par son approche client réactive et de proximité, Ekinops apporte aux opérateurs télécoms une offre différenciée :

- (i) une architecture logicielle unique et propriétaire construite autour d'une puce électronique, appelée le T-Chip ou « Transport on-a-Chip » programmable. Cette architecture permet non seulement de réduire l'encombrement des matériels en supprimant de nombreuses puces et cartes électroniques, mais également de diminuer les coûts d'installation, d'hébergement et d'entretien des équipements tout en offrant une flexibilité extrême afin d'y intégrer dans des délais optimisés, des développements sur mesure pour les besoins spécifiques de clients opérateurs,
- (ii) un code embarqué de traitement du signal : par exemple, les codes correcteurs d'erreurs « DynaFEC » permettent de parcourir de plus longues distances, limitant ainsi le nombre d'amplificateurs et sites de régénération nécessaires sur les liaisons optiques,
- (iii) des systèmes uniques sur le marché d'optimisation de la capacité d'une seule fibre optique pouvant, par exemple, transporter tous types de données (vidéo, data, voix, etc.)
- (iv) une grande flexibilité des solutions proposées aussi bien à un opérateur ayant déjà un réseau existant qu'à un opérateur nouveau.

La technologie T-Chip qui rend le transport optique programmable, permet à Ekinops de disposer d'une offre destinée à ce jour, à une clientèle principalement européenne et américaine composée d'opérateurs de taille moyenne ou petite ("Tier 2 et Tier 3") intervenant sur le marché des liaisons courtes distances ou régionales (réseau metro ou métropolitain) en 10G et celui des liaisons longues distances (réseau backbone) en 100G.

En vue de s'imposer rapidement sur le marché naissant du 100G, la stratégie de la Société consiste à :

- (i) Intensifier la commercialisation de l'offre actuelle auprès des Tier 2 et Tier 3 pour les réseaux métropolitains avec son offre 10G mais également avec son équipement 100G mis sur le marché au second trimestre 2012. L'offre 100G intègre une technologie MSA (Multi-Supplier Agreement) développée par des tiers, qui a permis au Groupe de se positionner au plus tôt sur le marché naissant du 100G ;
- (ii) Poursuivre dans le même temps les développements en cours, en vue de mettre sur le marché une offre d'équipements 100G intégrant sa propre interface optique (dite « cohérente ») et compatible avec les châssis utilisés pour l'offre 10G. Ce MSA développé en interne remplacera à terme le MSA

	<p>développé par des tiers sur les produits 100G ;</p> <p>(iii) Accélérer le développement d'un équipement 100G dédié aux besoins spécifiques des grands opérateurs ("opérateurs Tier 1") avec pour objectif de pouvoir aborder ce nouveau segment de clientèle à l'horizon 2015/2016.</p> <p>Ekinops propose aux opérateurs une gamme complète d'équipements pour réseaux, couvrant l'ensemble des besoins du marché qui se caractérisent par une grande interopérabilité. Les matériels sont installés généralement à chaque extrémité de la liaison ainsi que dans les sites intermédiaires, dans des baies, chez le client ou dans les centres de stockage de données (data centers) sur les réseaux télécoms.</p> <p>Un équipement standard est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une ou plusieurs cartes programmables en fonction des besoins spécifiques du client (agrégation de données, transport sur plus ou moins longue distance, ...) ; - un châssis dont certains peuvent intégrer jusqu'à 20 cartes. <p>Les ventes réalisées par Ekinops peuvent aussi bien porter sur un équipement complet que sur des cartes complémentaires pour accompagner l'évolution du réseau des clients.</p>
<p>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</p>	<p>En application de sa stratégie présentée ci-dessus, la Société a mis sur le marché, au cours du second trimestre 2012, un équipement 100G qui intègre une technologie MSA (Multi-Supplier Agreement) développée par des tiers. Ce positionnement rapide sur le marché naissant du 100G a contribué à l'accélération du chiffre d'affaires en fin d'année 2012.</p> <p>Dès le second semestre 2013, la production intégrera la technologie du Groupe et devrait ainsi se traduire par une amélioration sensible du taux de marge brute sur le produit 100G, qui devrait à l'horizon 2014 se rapprocher de celui jusque-là dégagé sur la gamme 10G.</p> <p>La fin de l'année 2012 et le début de l'exercice 2013 ont été marqués par une forte accélération de la croissance d'Ekinops. Au 4^{ème} trimestre 2012, Ekinops a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 4,06 M€*, en croissance organique de + 123% par rapport au 4^{ème} trimestre 2011 (1,82 M€*). Cette dynamique s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2013 avec une progression des ventes (4,34 M€*) de + 97% par rapport au 1^{er} trimestre 2012 (2,21 M€*), avec notamment la livraison d'équipements pour un important réseau à très haut-débit en Afrique de l'Est.</p> <p>Au cours des six derniers mois écoulés (octobre 2012 à mars 2013), la Société a ainsi réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,40 M€*, représentant 82% du chiffre d'affaires consolidé annuel 2012, marqué par le décollage de la gamme d'équipements 100G commercialisés depuis le 2nd semestre 2012.</p> <p>La Société estime que cette progression très significative de l'activité résulte des principaux avantages de l'offre commerciale du Groupe par rapport à celles des principaux acteurs du marché, parmi lesquels Alcatel et Huawei, sur des critères aussi déterminants que le rapport coût/performance, l'encombrement physique, la consommation d'énergie, ainsi que les corrections d'erreur.</p> <p><i>*Chiffres d'affaires trimestriels non audités</i></p>
<p>Groupe auquel l'émetteur appartient</p>	<p>La Société détient une filiale de commercialisation aux Etats-Unis.</p>

**Principaux
actionnaires**

Actionnariat

Situation de l'actionnariat à la date de visa sur le présent Prospectus sur une base non diluée :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital et droits de vote
FCPR VENTECH CAPITAL 2	936 696	23.53%
FCPR AURIGA VENTURE II	742 296	18.65%
ODYSSEE VENTURE	475 204	11.94%
FCPI UFF Innovation 6	303 618	7.63%
Boursinnovation 2	171 586	4.31%
M. Didier BREDY	258 585	6.50%
M. François-Xavier OLLIVIER	65 899	1.66%
M. Jean-Pierre DUMOLARD	56 934	1.43%
Directement	24 298	0.61%
Via Tic Partners ⁽¹⁾	32 636	0.82%
Sous-total Conseil d'administration	2 535 614	63.69%
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	378 792	9.51%
INNOVATION PROTECTION 75	52 954	1.33%
INNOVATION TECHNOLOGIES	148 652	3.73%
INNOVATION TECHNOLOGIES 2	152 836	3.84%
MULTISTRATEGIES INNOVATION	24 350	0.61%
OTC ASSET MANAGEMENT	378 222	9.50%
FCPI OTC ENTREPRISES 1	151 290	3.80%
FCPI OTC ENTREPRISES 2	226 932	5.70%
SIPAREX - SIGEFI	350 804	8.81%
FCPI GENERATION INNOVATION	39 002	0.98%
FCPI CA-AM INNOVATION 2	62 330	1.57%
FCPI CA-AM INNOVATION 3	18 388	0.46%
FCPR INNOVATION ET PROXIMITE 1	44 952	1.13%
SCA SIPAREX CROISSANCE	4 940	0.12%
SCA SIPAREX DEVELOPPEMENT	2 250	0.06%
FCPI SIPAREX INNOVATION 2010	50 230	1.26%
FCPI SIPAREX INNOVATION 2011	82 186	2.06%
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	46 526	1.17%
FCPR SG A (IDINVEST)	278 642	7.00%
Sous-total autres actionnaires financiers	1 386 460	34.83%
Clipperton Finance	3 574	0.09%
Sous-total autres actionnaires personnes morales	3 574	0.09%
Sous-total autres actionnaires personnes physiques⁽²⁾	55 498	1.39%
TOTAL	3 981 146	100%

⁽¹⁾ Société contrôlée à 100% par Jean-Pierre DUMOLARD.

⁽²⁾ Six personnes physiques dont aucune ne détient plus de 0,88% du capital.

Aucun actionnaire ne détient le contrôle de la Société.

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant à ce jour, pourrait conduire à la création de 930.098 actions nouvelles générant une dilution maximale de 18,94% sur la base du capital et des droits de vote pleinement dilués.

Il existe, à la date de visa sur le présent Prospectus, un pacte d'actionnaires qui deviendra caduc à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre pacte, accord ou convention entre actionnaires.

Informations financières historiques clés sélectionnées	Bilan consolidé simplifié																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées, normes IFRS (en K€)</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2011 12 mois Audités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actifs non courants</td> <td>1 708</td> <td>1 366</td> </tr> <tr> <td><i>Dont immobilisations incorporelles</i></td> <td>501</td> <td>316</td> </tr> <tr> <td><i>Dont immobilisations corporelles</i></td> <td>1 180</td> <td>1 023</td> </tr> <tr> <td><i>Dont actifs financiers non courants</i></td> <td>27</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Actifs courants</td> <td>9 020</td> <td>13 028</td> </tr> <tr> <td><i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i></td> <td>2 120</td> <td>6 933</td> </tr> <tr> <td>TOTAL ACTIF</td> <td>10 729</td> <td>14 395</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres</td> <td>5 946</td> <td>10 173</td> </tr> <tr> <td>Passifs non courants</td> <td>658</td> <td>907</td> </tr> <tr> <td><i>Emprunts portant intérêt</i></td> <td>475</td> <td>761</td> </tr> <tr> <td><i>Retraites</i></td> <td>183</td> <td>146</td> </tr> <tr> <td>Passifs courants</td> <td>4 126</td> <td>3 315</td> </tr> <tr> <td><i>Dont emprunts portant intérêts</i></td> <td>576</td> <td>289</td> </tr> <tr> <td><i>Dont fournisseurs et comptes rattachés</i></td> <td>1 593</td> <td>1 346</td> </tr> <tr> <td>TOTAL PASSIF</td> <td>10 729</td> <td>14 395</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités	Actifs non courants	1 708	1 366	<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	501	316	<i>Dont immobilisations corporelles</i>	1 180	1 023	<i>Dont actifs financiers non courants</i>	27	27	Actifs courants	9 020	13 028	<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	2 120	6 933	TOTAL ACTIF	10 729	14 395	Capitaux propres	5 946	10 173	Passifs non courants	658	907	<i>Emprunts portant intérêt</i>	475	761	<i>Retraites</i>	183	146	Passifs courants	4 126	3 315	<i>Dont emprunts portant intérêts</i>	576	289	<i>Dont fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 593	1 346	TOTAL PASSIF	10 729	14 395
	Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités																																														
Actifs non courants	1 708	1 366																																															
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	501	316																																															
<i>Dont immobilisations corporelles</i>	1 180	1 023																																															
<i>Dont actifs financiers non courants</i>	27	27																																															
Actifs courants	9 020	13 028																																															
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	2 120	6 933																																															
TOTAL ACTIF	10 729	14 395																																															
Capitaux propres	5 946	10 173																																															
Passifs non courants	658	907																																															
<i>Emprunts portant intérêt</i>	475	761																																															
<i>Retraites</i>	183	146																																															
Passifs courants	4 126	3 315																																															
<i>Dont emprunts portant intérêts</i>	576	289																																															
<i>Dont fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 593	1 346																																															
TOTAL PASSIF	10 729	14 395																																															
	Compte de résultat consolidé simplifié																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées, normes IFRS (en K€)</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2011 12 mois Audités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>10 201</td> <td>10 134</td> </tr> <tr> <td>- Coût des ventes</td> <td>(6 265)</td> <td>(4 638)</td> </tr> <tr> <td>Marge brute</td> <td>3 936</td> <td>5 496</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel</td> <td>(4 661)</td> <td>(3 447)</td> </tr> <tr> <td>Autres produits et charges financiers</td> <td>(40)</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>(4 696)</td> <td>(3 309)</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités	Chiffre d'affaires	10 201	10 134	- Coût des ventes	(6 265)	(4 638)	Marge brute	3 936	5 496	Résultat opérationnel	(4 661)	(3 447)	Autres produits et charges financiers	(40)	34	Résultat net	(4 696)	(3 309)																											
Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités																																															
Chiffre d'affaires	10 201	10 134																																															
- Coût des ventes	(6 265)	(4 638)																																															
Marge brute	3 936	5 496																																															
Résultat opérationnel	(4 661)	(3 447)																																															
Autres produits et charges financiers	(40)	34																																															
Résultat net	(4 696)	(3 309)																																															
	Tableau des flux de trésorerie consolidé simplifié																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Données consolidées, normes IFRS (en K€)</th> <th>Exercice 2012 12 mois Audités</th> <th>Exercice 2011 12 mois Audités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capacité d'autofinancement avant coût endettement financier net et impôt</td> <td>(3 419)</td> <td>(1 350)</td> </tr> <tr> <td>Incidence de la variation du BFR</td> <td>(226)</td> <td>275</td> </tr> <tr> <td>Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles</td> <td>(3 645)</td> <td>(1 076)</td> </tr> <tr> <td>Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement</td> <td>(974)</td> <td>(786)</td> </tr> <tr> <td>Flux de trésorerie lié aux activités de financement</td> <td>(188)</td> <td>138</td> </tr> <tr> <td>Variation de trésorerie sur l'exercice</td> <td>(4 813)</td> <td>(1 717)</td> </tr> </tbody> </table>	Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités	Capacité d'autofinancement avant coût endettement financier net et impôt	(3 419)	(1 350)	Incidence de la variation du BFR	(226)	275	Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(3 645)	(1 076)	Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(974)	(786)	Flux de trésorerie lié aux activités de financement	(188)	138	Variation de trésorerie sur l'exercice	(4 813)	(1 717)																											
Données consolidées, normes IFRS (en K€)	Exercice 2012 12 mois Audités	Exercice 2011 12 mois Audités																																															
Capacité d'autofinancement avant coût endettement financier net et impôt	(3 419)	(1 350)																																															
Incidence de la variation du BFR	(226)	275																																															
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(3 645)	(1 076)																																															
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(974)	(786)																																															
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	(188)	138																																															
Variation de trésorerie sur l'exercice	(4 813)	(1 717)																																															
Informations financières pro forma	Sans objet.																																																
Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet.																																																
Réserves sur les informations financières historiques contenues	<p>Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012 ne comporte pas de réserve.</p> <p>Toutefois, ce rapport contient l'observation suivante :</p> <p>« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 3.3.4 « Estimations</p>																																																

dans le rapport d'audit	<i>et jugements comptables déterminants » de l'annexe ainsi que les mesures prises par le Conseil d'administration qui y sont décrites pour permettre au Groupe de poursuivre son exploitation ».</i>
Fonds de roulement net	<p>A la date de visa sur le présent Prospectus, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.</p> <p>La trésorerie disponible au 28 février 2013 (i.e., 1.590 milliers d'euros) permettra au Groupe de poursuivre ses activités jusqu'à fin juillet 2013 après, notamment, la prise en compte (i) du remboursement des échéances d'avril, juin et juillet 2013 relatives à l'avance remboursable OSEO à hauteur de 240 milliers d'euros, (ii) du remboursement de l'avance « assurance prospection » de COFACE en mai 2013 pour le montant de 123,3 milliers d'euros, et (iii) du paiement des frais incompressibles inhérents au projet d'introduction en bourse à la charge de la Société même en cas de non-réalisation de l'opération estimés pour le montant total de 746 milliers d'euros et (iv) de l'encaissement de CIR pour le montant de 1.111 milliers d'euros à fin juin 2013.</p> <p>Le montant nécessaire à la poursuite des activités de la Société au cours des 12 mois suivant la date de visa sur le présent prospectus est estimé à 2.315 milliers d'euros. Ce montant intègre la totalité des engagements dont la Société a connaissance à la date du visa sur le présent prospectus, à savoir le paiement (i) de l'ensemble des dépenses courantes liées à l'activité sur la période, (ii) des échéances de remboursement des avances remboursables OSEO d'avril, juin, juillet, septembre et décembre 2013 pour un total de 480 milliers d'euros, (iii) du remboursement de l'avance « assurance prospection » de COFACE en mai 2013 pour le montant de 123 milliers d'euros, (iv) des frais incompressibles inhérents au projet d'introduction en bourse à la charge de la Société même en cas de non-réalisation de l'opération estimés pour le montant total de 746 milliers d'euros et (v) de l'encaissement de CIR pour le montant de 1.111 milliers d'euros à fin juin 2013.</p> <p>La préparation de l'introduction en bourse et le produit net de l'Offre, soit 8,0 millions d'euros sur la base d'une souscription à l'augmentation de capital à hauteur de 100% et d'un cours d'introduction égal au prix médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros, constitue la solution privilégiée par le Groupe pour financer la poursuite de ses activités obtenir les financements nécessaires à son développement au cours des douze prochains mois suivant la date de visa du présent prospectus.</p> <p>En cas de réalisation partielle de l'opération 6,1 millions d'euros brut soit 75% de l'augmentation de capital envisagée et en considérant une hypothèse de cours d'introduction au prix bas de la fourchette indicative à 6,11 €, c'est-à-dire une limitation de l'enveloppe de l'augmentation de capital nette de frais à 5,1 millions d'euros, le Groupe pourra faire face à ses besoins de trésorerie durant les douze prochains mois à compter de la date du prospectus.</p> <p>Dans l'hypothèse où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser l'opération d'introduction en bourse envisagée, le Groupe entend poursuivre sa recherche (i) d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé et (ii) de partenaires industriels en vue de la conclusion d'accords relatifs à l'utilisation des licences et brevets détenus par le Groupe.</p>

Section C – Valeurs mobilières	
Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou émises et admises aux négociations	<p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C) est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 3.981.146 actions intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégories (les « Actions Existantes ») ; - un maximum de 1.325.479 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.524.300 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles ») et porté à un maximum de 1.752.945 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). <p>Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code ISIN : FR0011466069 ; - Mnémonique : EKI ; - ICB Classification : 2737 Electronic Equipment ; - Lieu de cotation : Euronext Paris. Compartiment C.
Devise d'émission	Euro.
Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions émises : 1.325.479 actions pouvant être porté à un maximum de 1.752.945 en cas d'exercice intégral de la clause d'Extension et de l'option de Surallocation. - Valeur nominale par action : 0,50 €.
Droits attachés aux valeurs mobilières	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
Restriction imposée à la libre négociabilité des valeurs mobilières	Sans objet, aucune clause statutaire ne limitant la libre négociation des actions composant le capital de la Société.
Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	<p>L'admission de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (Compartiment C).</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis de NYSE Euronext diffusé le 25 avril 2013 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des actions de la Société devrait avoir lieu le 25 avril 2013. Les</p>

	négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 2 mai 2013.
Politique en matière de dividendes	Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices. Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende à court terme compte tenu du stade de développement du Groupe.

Section D – Risques	
Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	<p>- Risques financiers parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le risque lié à la continuité de l'exploitation constitue le principal risque financier : La trésorerie disponible au 28 février 2013 (i.e., 1 590 milliers d'euros) permettra à la Société de poursuivre ses activités jusqu'à fin juillet 2013. Afin d'assurer le financement de la Société au-delà de cette échéance, le Conseil d'administration a d'ores et déjà pris les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> (i) préparation d'une introduction en bourse des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris avec une levée de fonds concomitante, objet du présent Prospectus ; (ii) poursuite d'une recherche d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé au cas où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser l'introduction en bourse envisagée ; et (iii) recherche d'un adossement industriel. ◦ Le risque lié aux pertes historiques et aux pertes prévisionnelles de la Société est également un risque financier important compte-tenu de la nécessité pour la Société de maintenir ses efforts de R&D et des coûts engendrés pour étoffer son équipe de vente et de support. <p>- Risque de dilution Il s'agit du risque de dilution lié à l'exercice de toute ou partie des instruments donnant accès au capital déjà attribués ou qui seraient attribués dans le futur. La dilution issue des instruments existants non liés à l'évolution du cours de bourse représente une dilution maximum de 18,94% sur la base du capital et des droits de vote pleinement dilués.</p> <p>- Risques liés à l'activité de la Société et au marché sur lequel elle opère parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les risques liés aux évolutions technologiques. ◦ Risques liés aux clients : Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient respectivement, 19%, 42%, et 58% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2012, 22%, 49% et 71% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2011. ◦ Les risques liés au processus de fabrication des produits et à la dépendance vis-à-vis des sous-traitants : Le premier fournisseur du Groupe, ses cinq premiers fournisseurs et ses dix premiers fournisseurs représentaient respectivement, 28%, 65%, et 80% de ses achats pour l'exercice 2012 et 21%, 50% et 61% de ses achats pour l'exercice 2011. ◦ Les risques liés aux défauts techniques des produits commercialisés. ◦ Les risques liés au marché sur lequel opère la Société qui est hautement concurrentiel. <p>- Autres risques : La Société est par ailleurs exposée aux risques liés (i) à la propriété intellectuelle, (ii) à l'évolution de la réglementation applicable ses produits et aux réseaux et infrastructures de fibres optiques et (iii) à l'organisation de la Société comme la dépendance vis-à-vis d'hommes clés et la gestion de la croissance interne de la Société.</p>

<p>Principaux risques propres aux actions émises</p>	<p>Les principaux risques liés à l'Offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ; - le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; - L'actionnariat composé, avant dilution résultant de la présente Offre à 88.94%, de fonds d'investissement, dont certains entrés au capital il y a près de 10 ans, pourrait conduire à la cession d'un nombre important d'actions de la Société, au-delà de la période d'engagement de conservation, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur le cours des actions de la Société; - l'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. L'insuffisance des souscriptions (moins de 75 % du montant de l'augmentation de capital envisagée) pourrait entraîner l'annulation de l'Offre ; - la Société n'entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers.
---	---

Section E – Offre	
<p>Montant total net du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</p>	<p><u>Produit brut de l'Offre</u></p> <p>Environ 9,0 millions d'euros⁽¹⁾ (étant ramené à environ 6,8 millions d'euros en cas de limitation de l'opération à 75 %) pouvant être porté à environ 10,3 millions d'euros⁽¹⁾ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 11,9 millions d'euros⁽¹⁾ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p><u>Produit net de l'Offre</u></p> <p>Environ 8,0 millions d'euros⁽¹⁾ (étant ramené à environ 5,8 millions d'euros en cas de limitation de l'opération à 75 %) pouvant être porté à environ 9,3 millions d'euros⁽¹⁾ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 10,8 millions d'euros⁽¹⁾ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1,0 millions d'euros, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p>
<p>Raisons motivant l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</p>	<p>L'émission d'actions nouvelles et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer sa stratégie de développement sur le marché du 100G.</p> <p>Le produit de l'Offre doit ainsi permettre à la Société de se doter des moyens financiers lui permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'étoffer son équipe commerciale afin de déployer son offre en tirant pleinement profit de la très forte croissance attendue sur le marché du 100G tout en étant à même d'assurer un support après-vente de qualité, - de poursuivre ses efforts de R&D et de disposer de la gamme la plus large et performante possible. A cette fin, le Groupe n'exclut pas la possibilité de recourir à de la croissance externe ou à l'acquisition de technologies existantes ; et - de financer le besoin en fonds de roulement, et par voie de conséquence, de

¹ Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros.

	<p>contribuer au financement de la continuité de l'exploitation.</p> <p>Le produit de l'Offre pourrait être affecté par ordre de priorité à environ 45% sur le premier objectif cité, 30% sur le second et 25% sur le dernier. En cas de souscription à hauteur de 75% de l'Offre, la Société serait amenée à redéfinir ses priorités en limitant le développement de la force commerciale en y affectant de l'ordre de 35 % des fonds levés, le renforcement du besoin en fonds de roulement pouvant mobiliser environ 35% des fonds, le cas échéant.</p> <p>Dans ce contexte, la réduction éventuelle du produit brut de l'Offre (d'un montant maximum de 25%) ne remettrait pas en cause les projets de la Société mais accroîtrait la probabilité de réalisation d'une levée de fonds complémentaire et en raccourcirait le délai de mise en œuvre.</p> <p>A la date du présent Prospectus il n'existe pas de projet de croissance en cours pour lequel la Société aurait pris des engagements.</p>
Modalités et conditions de l'offre	<p><u>Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts</u></p> <p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur Euronext est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'ensemble des actions ordinaires existantes composant le capital social, soit 3.981.146 actions de cinquante centimes d'euro chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégories (les « Actions Existantes ») ;et- les 1.325.479 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.524.300 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles ») et porté à un maximum de 1.752.945 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). <p><u>Clause d'Extension</u></p> <p>En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial d'actions nouvelles pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15 %, soit un maximum de 198.821 actions nouvelles (la « Clause d'Extension »).</p> <p><u>Option de Surallocation</u></p> <p>Une option de surallocation portera sur un maximum de 15 % du nombre d'Actions Nouvelles après exercice éventuel de la Clause d'Extension, soit un maximum de 228.645 actions nouvelles (l' « Option de Surallocation »).</p> <p>Cette Option de Surallocation sera exerçable par CM-CIC Securities et Gilbert Dupont, agissant en leur nom et pour leur compte du 25 avril au 24 mai 2013.</p> <p><u>Structure de l'Offre</u></p> <p>Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l' « Offre »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l' « Offre à Prix Ouvert » ou l' « OPO ») ;

- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels et, au sein de l'Espace économique européen, à des investisseurs qui acquièrent ces valeurs pour un montant total d'au moins 50.000 euros par investisseur ou d'au moins 100.000 euros si l'État membre a transposé la directive prospectus modificative, en France et hors de France (excepté, notamment, aux États-Unis d'Amérique) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes, hors celles émises dans le cadre de l'exercice éventuel de la Clause d'Extension et avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

Fourchette indicative de prix

La fourchette indicative de prix est fixée entre 6,11 € et 7,47 € par Action Offerte (le « **Prix de l'Offre** »).

Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Méthodes de fixation du prix d'Offre

Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels, dans le cadre du Placement Global. La Note d'Opération contient des informations relatives aux méthodes de valorisation dites des flux de trésorerie actualisés et des comparables boursiers.

Ces méthodes sont fournies à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du Prix de l'Offre.

Date de jouissance

1^{er} janvier 2013.

Garantie

Néant.

Calendrier indicatif de l'opération :

- 11 avril 2013** Visa de l'AMF sur le Prospectus
- 12 avril 2013**
- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre
 - Avis de NYSE Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO
 - Ouverture de l'OPO et du Placement Global
- 24 avril 2013**
- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet
 - Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
- 25 avril 2013**
- Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension
 - Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre
 - Avis de NYSE Euronext relatif au résultat de l'Offre
 - Première cotation des actions Ekinops
 - Début de la période de stabilisation éventuelle
- 30 avril 2013** Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
- 2 mai 2013** Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris
- 24 mai 2013**
- Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation
 - Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 24 avril 2013 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 24 avril 2013 à 17 heures (heure de Paris).

Établissements financiers introducteurs

Chefs de File et Teneurs de Livre Associés

CM-CIC Securities
Gilbert Dupont

Engagements de souscriptions reçus

Des fonds, actionnaires de la Société, se sont engagés à placer des ordres pour un montant global de 4,0 millions d'euros comme précisé ci-dessous. Ces ordres ont vocation à être servis si la demande le permet.

Le fonds FCPR VENTECH Capital II, géré par la société de gestion Ventech, actionnaire de la Société, s'est engagé à placer un ordre pour un montant total de 1.128.907 euros, soit 12,54 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Tic Partners, actionnaire de la Société, s'est engagé à placer un ordre pour un montant total de 68.617 euros, soit 0,76 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Le fonds FCPR AURIGA Venture II, géré par la société de gestion AURIGA, actionnaire de la Société, s'est engagé à placer un ordre pour un montant total de 894.616 euros, soit 9,94 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Les fonds, gérés par la société de gestion ODYSSE VENTURE, actionnaires de la Société, se sont engagés à placer un ordre pour un montant total de 572.716 euros, soit 6,36 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Les fonds, gérés par la société de gestion AMUNDI Private Equity Funds, actionnaires de la Société, se sont engagés à placer un ordre pour un montant total de 456.521 euros, soit 5,07 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Les fonds, gérés par la société de gestion OTC Asset Management, actionnaires de la Société, se sont engagés à placer un ordre pour un montant total de 455.834 euros, soit 5,06 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

Des fonds, gérés par la société de gestion Siparex Proximité Gestion, actionnaires de la Société, se sont engagés à placer un ordre pour un montant total de 422.789 euros, soit 4,70 % du montant brut de l'Offre (hors Clause d'Extension et Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,79 euros). Cet ordre a vocation à être servi intégralement si la demande le permet.

A la connaissance de la Société, ses autres principaux actionnaires et membres du Conseil d'administration n'ont pas l'intention à la date du visa sur le Prospectus de passer un ordre de souscription dans le cadre de l'Offre. Aucune autre personne n'a l'intention, à la connaissance de la Société, de passer un ordre de souscription de plus de 5%.

Stabilisation

Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur Euronext pourront être réalisées du 25 avril au 24 mai 2013 (inclus).

<p>Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre</p>	<p>Les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération. Ils ont produit des analyses financières indépendantes dans le cadre du présent projet d'opération.</p>
<p>Nom de la Société émettrice et conventions de blocage</p>	<p>- Nom de la société émettrice : Ekinops.</p> <p>- Conventions d'abstention et de blocage :</p> <p>La Société souscrita envers CM-CIC Securities et Gilbert Dupont un engagement d'abstention de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison, étant précisé que (i) les actions émises dans le cadre de l'Offre, (ii) toute opération effectuée dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux règles de marché applicables, (iii) les titres susceptibles d'être émis, offerts ou cédés aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans à venir, autorisés à la date des présentes ou qui seront autorisés par l'assemblée générale de la Société, et (v) les titres de la Société émis dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition des titres ou des actifs d'une autre entité, à la condition que le bénéficiaire de ces titres accepte de reprendre cet engagement pour la durée restant à courir de cet engagement et à la condition que le nombre total de titres de la Société émis dans ce cadre n'excède pas 3 % du capital, sont exclus du champ de cet engagement d'abstention.</p> <p>Les actionnaires financiers de la Société ainsi que Monsieur Jean-Pierre DUMOLARD pour les actions qu'il détient directement ou indirectement, (détenant collectivement 90,37% % du capital avant l'opération) ont souscrit envers CM-CIC Securities et Gilbert Dupont un engagement de conservation portant sur 100% des actions qu'ils détiennent jusqu'à l'expiration d'un délai de 360 jours suivant la date de règlement-livraison, étant précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation (i) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (ii) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'Offre ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société, (iii) toute cession par un fonds d'investissement à un autre fonds d'investissement géré par la même société de gestion, sous réserve que le cessionnaire ait souscrit un engagement équivalent envers CM-CIC Securities et Gilbert Dupont pour la durée restante de l'engagement de conservation et (iv) toute cession lors d'une opération hors marché sous réserve que le cessionnaire ait souscrit un engagement équivalent envers CM-CIC Securities et Gilbert Dupont pour la durée restante de l'engagement de conservation.</p> <p>Les principaux membres de l'équipe de management de la Société, à savoir Messieurs Didier BREDY, François-Xavier OLLIVIER et Jean-Luc PAMART, ont par ailleurs souscrit un engagement de conservation portant sur 100% de leurs actions jusqu'à l'expiration d'un délai de (i) 360 jours, à compter de la date de règlement-livraison, en ce compris, les actions auxquelles donnent le droit de souscrire les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, étant précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation (a) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société et (b) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'Offre ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société.</p>

**Montant et
pourcentage
de la dilution
résultant
immédiatement
de l'offre**

Impact de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Détenition avant l'Offre		Détenition après l'Offre et avant Clause d'Extension		Détenition après l'Offre et après Clause d'Extension		Détenition après l'Offre et après Clause d'Extension et Option de	
	Nombre	% du capital	Nombre	% du capital	Nombre	% du capital	Nombre	% du capital
	actions	et des droits de vote	actions	et des droits de vote	actions	et des droits de vote	actions	et des droits de vote
FCPR VENTECH Capital II	936 696	23,53%	936 696	17,65%	936 696	17,01%	936 696	16,34%
FCPR AURIGA Venture II	742 296	18,65%	742 296	13,99%	742 296	13,48%	742 296	12,95%
ODYSSEE VENTURE	475 204	11,94%	475 204	8,95%	475 204	8,63%	475 204	8,29%
FCPI UFF Innovation 6	303 618	7,63%	303 618	5,72%	303 618	5,51%	303 618	5,29%
Boursinnovation 2	171 586	4,31%	171 586	3,23%	171 586	3,12%	171 586	2,99%
Didier BREDY	258 585	6,50%	258 585	4,87%	258 585	4,70%	258 585	4,51%
François Xavier OLLIVIER	65 899	1,66%	65 899	1,24%	65 899	1,20%	65 899	1,15%
Jean-Pierre DUMOLARD	56 934	1,43%	56 934	1,07%	56 934	1,03%	56 934	0,99%
Directement	24 298	0,61%	24 298	0,46%	24 298	0,44%	24 298	0,42%
Via TIC Partners (1)	32 636	0,82%	32 636	0,62%	32 636	0,59%	32 636	0,57%
Sous-total conseil d'administration	2 535 614	63,69%	2 535 614	47,78%	2 535 614	46,06%	2 535 614	44,22%
AMUNDI Private Equity Funds	378 792	9,51%	378 792	7,14%	378 792	6,88%	378 792	6,61%
Innovation Protection 75	52 954	1,33%	52 954	1,00%	52 954	0,96%	52 954	0,92%
Innovation Technologies	148 652	3,73%	148 652	2,80%	148 652	2,70%	148 652	2,59%
Innovation Technologies 2	152 836	3,84%	152 836	2,88%	152 836	2,78%	152 836	2,67%
Multistratégies Innovation	24 350	0,61%	24 350	0,46%	24 350	0,44%	24 350	0,42%
OTC Asset Management	378 222	9,50%	378 222	7,13%	378 222	6,87%	378 222	6,60%
FCPI OTC Entreprises 1	151 290	3,80%	151 290	2,85%	151 290	2,75%	151 290	2,64%
FCPI OTC Entreprises 2	226 932	5,70%	226 932	4,28%	226 932	4,12%	226 932	3,96%
SIPAREX - SIGEPI	350 804	8,81%	350 804	6,61%	350 804	6,37%	350 804	6,12%
FCPI Génération Innovation	39 002	0,98%	39 002	0,73%	39 002	0,71%	39 002	0,68%
FCPI CA-AM Innovation 2	62 330	1,57%	62 330	1,17%	62 330	1,13%	62 330	1,09%
FCPI CA-AM Innovation 3	18 388	0,46%	18 388	0,35%	18 388	0,33%	18 388	0,32%
FCPR Innovation et Proximité 1	44 952	1,13%	44 952	0,85%	44 952	0,82%	44 952	0,78%
Siparex Croissance	4 940	0,12%	4 940	0,09%	4 940	0,09%	4 940	0,09%
Siparex Développement	2 250	0,06%	2 250	0,04%	2 250	0,04%	2 250	0,04%
FCPI Siparex Innovation 2010	50 230	1,26%	50 230	0,95%	50 230	0,91%	50 230	0,88%
FCPI Siparex Innovation 2011	82 186	2,06%	82 186	1,55%	82 186	1,49%	82 186	1,43%
FCPI Siparex Innovation 2012	46 526	1,17%	46 526	0,88%	46 526	0,83%	46 526	0,81%
FCPR SGA (ID Invest)	278 642	7,00%	278 642	5,25%	278 642	5,06%	278 642	4,86%
Sous-total autres actionnaires financiers	1 386 460	34,83%	1 386 460	26,13%	1 386 460	25,18%	1 386 460	24,18%
Clipperton Finance	3 574	0,09%	3 574	0,07%	3 574	0,06%	3 574	0,06%
Sous-total autre actionnaire personne morale	3 574	0,09%	3 574	0,07%	3 574	0,06%	3 574	0,06%
Sous-total autres personnes physiques (2)	55 498	1,39%	55 498	1,05%	55 498	1,01%	55 498	0,97%
Public*	0	0,00%	1 325 479	24,98%	1 524 300	27,69%	1 752 945	30,57%
Total	3 981 146	100,00%	5 306 625	100,00%	5 505 446	100,00%	5 734 091	100,00%

* dans le cas où les actionnaires seraient servis à hauteur de leur engagement total, la part du public serait de 13,88% du capital après l'Offre.

Impact de l'Offre sur les capitaux propres de la Société (sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix, soit 6,79 euros)

	Quote part des capitaux propres	
	Base non diluée ⁽¹⁾	Base diluée ⁽²⁾
Avant l'Offre	1,49 €	2,39 €
Après réalisation de l'Offre et avant exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	2,82 €	3,33 €
Après réalisation de l'Offre, après exercice intégral de la Clause d'Extension et avant exercice de l'Option de Surallocation	2,96 €	3,43 €
Après réalisation de l'Offre et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Sur allocation	3,11 €	3,55 €
En cas de limitation de l'émission à 75% de l'Offre	2,55 €	3,13 €

(1) en supposant le Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative ;
(2) en supposant l'exercice intégral de tous les plans de BSPCE, d'options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions existant à ce jour et pouvant conduire à la création d'un nombre maximum de 93098 actions nouvelles.

Impact de l'Offre sur la participation dans le capital d'un actionnaire		
	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée ⁽¹⁾	Base diluée ⁽²⁾
Avant l'Offre	1,00%	0,81%
Après réalisation de l'Offre et avant exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	0,75%	0,64%
Après réalisation de l'Offre, après exercice intégral de la Clause d'Extension et avant exercice de l'Option de Surallocation	0,72%	0,62%
Après réalisation de l'Offre et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Sur allocation	0,69%	0,60%
En cas de limitation de l'émission à 75% de l'Offre	0,80%	0,67%

(1) en supposant le Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative ;
(2) en supposant l'exercice intégral de tous les plans de BSPCE, d'options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions existant à ce jour et pouvant conduire à la création d'un nombre maximum de 930098 actions nouvelles.

Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur	Sans objet.
---	-------------